

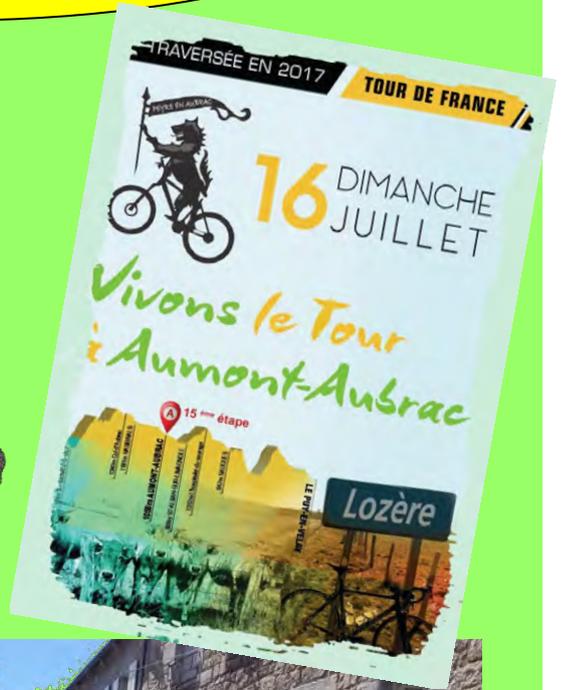
n° 32

Le Nouvel Echo

P
E
Y
R
E

E
N

A
U
B
R
A
C



Juillet 2017

Peyre en Aubrac - Maison la Terre de Peyre
- Rte du Languedoc - Aumont - 04.66.42.84.70
Ouvert : 9h - 12h / 14h - 17h (vendredi 16h)

Peyre en Aubrac



Edito

Sept mois viennent de s'écouler depuis la création de la commune nouvelle Peyre en Aubrac et de la communauté des communes des Hautes Terres de l'Aubrac.

Dans le dernier édito, j'ai exprimé la forte volonté de faire en sorte que l'information continue à paraître chaque semestre à travers le bulletin municipal. Un bulletin que vous recevrez avec un peu de retard, mais chacun d'entre vous comprendra qu'il m'a fallu un peu plus de temps et d'organisation afin de rédiger les textes au niveau de Peyre en Aubrac, des 6 communes déléguées et de la communauté des communes des Hautes Terres de l'Aubrac.

C'est le temps des mutualisations et des transformations territoriales, un nouveau conseil municipal, composé de 70 élus, qui s'est déjà réuni plusieurs fois. Gérer une telle assemblée n'est pas toujours chose facile, mais je fais en sorte que chacun puisse participer aux débats avec une totale liberté d'expression et de choix dans les décisions que nous devons prendre.

J'applique la même méthode au sein de la communauté des communes, je pense que les 35 élus apprécient cette façon de travailler en équipe, avec un objectif commun : construire l'avenir dans le dialogue, la concertation, la transparence, avec rigueur et énergie, au service de notre population.

Nous avons de nombreux défis et challenges à relever, nos services administratifs et techniques se réorganisent, nous aurons à l'automne un directeur des services techniques qui aura en charge nos deux collectivités.

Je remercie l'ensemble de notre personnel qui s'engage à nos côtés de façon volontaire et efficace, qui nous permettent de mener à bien nos missions et ainsi répondre le mieux possible à l'attente de nos concitoyens.

Dans les différentes rubriques de ce bulletin vous trouverez les premiers comptes-rendus des conseils municipaux ou commentaires, les travaux, les projets, la vie économique, sociale, sportive, culturelle, tout ce qui a trait au développement et au rayonnement de notre territoire.

Peut-être dans ce premier numéro apparaîtront des imprécisions, des oublis, un manque d'informations au niveau des communes déléguées.

Si tel était le cas, il sera dans l'avenir fait en sorte de remédier à ces imperfections.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture

Alain Astruc
Maire de Peyre en Aubrac
Président de la communauté des communes
Des Hautes Terres de l'Aubrac



Commune déléguée La Chaze de Peyre

Le recensement a été effectué sur la commune déléguée de la Chaze de Peyre du 19 janvier au 18 février.

C'est Françoise Busin, nommée par le maire Denis Gras qui dans son rôle d'agent recenseur est venue à la rencontre de la population.

Profitant du passage du tour de France, des travaux sont prévus sur la route départementale qui traverse Lasbros.

La commune est éligible cette année aux travaux de voirie pour un montant de 60 000€.

Un commerce bar-restaurant « Le Graniti'K » s'est ouvert à Lasbros ce mois de mai.

La commune est très heureuse d'accueillir ce couple de jeunes qui s'installe et décide d'investir et travailler sur son territoire.

La société de chasse de la Chaze de Peyre a organisé son repas le 26 février dernier à la salle des fêtes, à la satisfaction de tous les présents qui ont vécu et partagé une belle journée.

L'assemblée générale s'est déroulée le samedi 25 mars.

Après le bal disco du 4 mars, les jeunes du comité ont invité la population à la traditionnelle fête du pain : repas campagnard, vente de pain cuit au four, bal musette le samedi et manouls le dimanche matin ont composé le programme de ce week-end de début juillet

LA CHAZE DE PEYRE

FÊTE LE PAIN !!!

SAMEDI 8 JUILLET

- VENTE DE PAINS ET DE FOUACES CUITS AU FOUR **TOUTE LA JOURNÉE !**
- APÉRITIF **A PARTIR DE 19H !**
- REPAS « TOUT AU FOUR » **13€/PERSONNE AVEC ENTRÉE BAL**
- BAL AVEC « TONUS MUSETTE » **ENTRÉE 6€**

DIMANCHE 9 JUILLET

- DÉJEUNER AUX MANOULS **A PARTIR DE 8H 12€/PERSONNE**

Réservation : 06.74.57.06.35

IPNS

La Chaze de Peyre
Comité des Fêtes
Sainte Colombe de Peyre

